



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Italie

Question écrite n° 38479

Texte de la question

M Pierre Bachelet appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'education nationale, charge de la recherche et de l'enseignement superieur, sur la necessite de developper, dans la perspective de l'ouverture europeenne du 1er janvier 1993, la mise en place de structures de cooperation transfrontaliere a l'image de l'institut franco-allemand de la recherche dont l'objectif premier est de transferer le savoir-faire universitaire dans les lieux de production industrielle, d'etendre les connaissances de base necessaires et d'exploiter la complementarite qui existe entre la France et la Republique federale d'Allemagne dans les divers secteurs d'activite du tertiaire avance. La presence d'une technopole de renommee mondiale, Sophia Antipolis, et d'une universite, Nice, tournee a la fois vers l'Europe et le Bassin mediterraneen, peuvent constituer le noyau dur des partenaires susceptibles de favoriser la creation d'un institut franco-italien, voire franco-mediterraneen, dont les missions sont a determiner. Il lui demande donc, en consequence, de bien vouloir lui faire connaitre la position du Gouvernement a ce sujet, et de mettre a l'etude cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bachelet Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38479

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1347